

Peut être utilisé en agriculture biologique conformément au règlement (UE) 2018/848. Certifié par FR BIO 13.

100 % de matières premières agricoles sont biologiques (en MS)

0 % de matières premières en conversion (en MS)

89,4 % de matières premières ne relevant pas des points précédents (en MS)

10,6 % de matières premières d'origine agricole (en MS)

⇒ Prévention des déséquilibres nutritionnels dans les régimes de transition.

### COMPOSITION

Huile de colza issue de l'agriculture biologique. Sulfate de magnésium anhydre, sulfate de sodium.

### ADDITIFS au litre

#### ➤ Oligo-éléments

Cobalt (3b305 – Sulfate de cobalt (II) heptahydraté	90 mg
Manganèse (3b503 – Sulfate manganoux monohydraté)	3 750 mg
Sélénium (3b801 – Sélénite de sodium)	90 mg
Zinc (3b605 – Sulfate de zinc monohydraté)	6 000 mg

#### ➤ Vitamines

Vitamine A (3a672a – Acétate de rétinol)	2 000 000 UI
Vitamine D3 (3a671 – Cholécalfiéro)	800 000 UI
Vitamine E (3a700i – Acétate de tout-rac-alpha-tocophéryle)	20 000 UI

#### ➤ Conservateurs

Acide citrique (1a330)	200 mg
Acide formique (1k236)	2 985 mg
Acide formique (1k237)	1 015 mg

### CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Protéine brute	0,43 %	Cellulose brute	0,00 %
Cendres brutes	2,71 %	Matières grasses brutes	3,43 %
Sodium total	0,06 %	Humidité	94,57 %

### MODE D'EMPLOI

NUTRI-AP VITA-OLIGO s'utilise en mélange de la ration totale ou complémentaire ou à l'eau de boisson en s'assurant d'une bonne homogénéité du mélange ou par voie orale au pistolet drogueur.

- **Vaches laitières en lactation** : 100 ml par animal et par jour pendant 4 jours
- **Vaches allaitantes/VL tarissement** : 50 ml par animal et par jour pendant 15 jours
- **Ovins, caprins reproducteurs** : 5 ml par animal et par jour pendant 3 jours, une fois par trimestre.

A utiliser lors de périodes de production particulièrement exigeantes (croissance, production intensive, etc.).

### RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

Assurer une bonne transition alimentaire. Veiller à une nutrition équilibrée et aux bons états corporels et sanitaires.

Il convient de demander l'avis d'un expert en alimentation ou d'un vétérinaire avant ou pour prolonger l'utilisation.

L'utilisation simultanée de différents acides organiques ou de leurs sels est contre-indiquée lorsqu'un ou plusieurs d'entre eux sont utilisés à la teneur maximale autorisée ou à une teneur proche de celle-ci.

Certains éléments de cet aliment contenant des additifs ayant une limite maximale d'incorporation, son utilisation doit être enregistrée dans un registre d'élevage.

N° Tél. 05.49.83.30.30

www.alliance-elevage.com  
ap@alliancepastorale.fr

Code APE : 9411 Z  
RCS Poitiers : 781 541 685

1 route de Chauvigny  
86500 Montmorillon

48 Avenue de l'Europe - CS 80095 - 86502 Montmorillon cedex

Nutri-AP Vita-oligo UAB  
Janvier 2024

depuis 1933...